Le journal du Gers

Date de parution: Le mercredi 06 juillet 2022 à 09h55

Article signé par: Pierre DUPOUY - Cathy GUILBAUD-DUPOUY

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/index.php/article/58588-1er-marche-de-nuit-de-lete-circulation-et-stationnement-modifies

1er marché de nuit de l'été : circulation et stationnement modifiés

1er marché de nuit de l'été : circulation et stationnement modifiés

Mercredi 6 juillet dès 19 h, s'ouvre le premier marché de nuit de l'été organisé par l'association Vic Kiosque.

L'apéritif sera offert place du kiosque en présence de l'Harmonie Vicoise.

Vous pourrez ensuite profiter des stands d'artisans et producteurs locaux ainsi que des commerces vicois ouverts pour l'occasion en soirée.

Vous pourrez aussi vous restaurer dans les restaurants vicois et éphémères.

Pour l'occasion et pour la sécurité de tous, la réglementation concernant la circulation et le stationnement dans les rues de Vic-Fezensac est modifiée.

Ainsi, le stationnement sera interdit du mercredi 6 juillet 2022 à 14h au jeudi 7 juillet 2022 à 9h :

- Cours Delom

- Place Julie Saint Avit

- Cours Albert Delucq

- Rue Raynal (section comprise entre la rue du Vivier et le cours Albert Delucq)

- Rue Lebbé Frères

La circulation est également interdite sur les rues ci-dessus mentionnées ainsi que sur la rue du Général Delort et la rue de la Rivière.

La signalisation réglementaire et les déviations seront mises en place par les services techniques municipaux.